

REGLEMENT DE LA CONSULTATION



Acquisition de chaises pour le restaurant scolaire

*Marché passé selon une procédure adaptée en application de l'article 28 du
Code des Marchés Publics*



La Gestionnaire
Cécile CORREIA

Téléphone
05 59 46 32 70
Télécopie
056 59 46 32 74

Courriel
gest.0400013s
@ac-bordeaux.fr

73, rue Bourgneuf
64100 BAYONNE



1 LA COLLECTIVITE

Pouvoir adjudicateur : Lycée des métiers Paul BERT
73, rue Bourgneuf
64100 BAYONNE

Représenté par : Mme Nathalie PASQUIER, proviseure

Comptable assignataire des paiements : agent comptable du lycée A. MALRAUX,
BIARRITZ

Date de publication : 12/05/2017

2 OBJET DU MARCHÉ

Le présent marché a pour objet la fourniture, livraison et installation de 190 chaises pour le service restauration du lycée.

Le marché prendra effet à sa notification.

3 FORME DU MARCHÉ

Le présent marché est passé selon une procédure adaptée, en application de l'article 28 du code des marchés publics.

4 CONDITIONS DU MARCHÉ

Objet du marché : fourniture, livraison et installation de 190 chaises

Conditions du marché :

Livraison du mobilier le 28 août 2017.

Délai de validité des offres :

L'offre doit être valable 60 jours à compter de la date limite de réception des offres.

5 CONSTITUTION ET DELAIS DE TRANSMISSION DU DOSSIER DE CANDIDATURE

Le règlement de consultation peut être retiré :

Sur la plate-forme dématérialisée des marchés publics d'Aquitaine

Sur demande écrite, l'envoi s'effectuant par courriel ou par la poste

MODALITES ET DATE LIMITE DE REMISE DES OFFRES

Les offres doivent être remises au plus tard le **mardi 7 juin 2017 à 16h00**.

Trois modalités de transmission des offres sont admises :

- par voie postale en recommandé avec accusé de réception. L'enveloppe portant la mention « Appel d'offres chaises - Lycée des métiers Paul Bert » sera libellée au nom de :

Lycée des métiers Paul Bert
à l'attention de Mme Cécile CORREIA
73, rue Bourgneuf
64100 BAYONNE

- par remise directe, sous pli cacheté, à l'adresse ci-dessus, et contre récépissé.

- par courriel à l'adresse suivante : gest.0400013s@ac-bordeaux.fr avec demande d'accusé réception de l'expéditeur.

4 DISPOSITIONS DU MARCHÉ

Présentation et constitution des offres

Les offres doivent être libellées en français et en euros.

Le prix comprend :

- toutes les charges fiscales, parafiscales ou autres frappant obligatoirement la prestation
- les frais de déplacement et de séjour, de conditionnement, de manutention, d'emballage et de transport jusqu'au lieu de livraison
- l'assurance multirisque

Détail de la prestation

- 190 chaises destinées au service restauration
- Livraison, installation du mobilier
- Appui sur table
- Empilables
- Taille 6
- Robustesse, légèreté, stabilité
- Poids n'excédant pas 4kg
- Coque en bois
- Les candidats devront faire parvenir un nuancier et/ou un échantillon de placage des matériaux proposés afin de faciliter le choix des coloris. Les échantillons seront restitués sur demande.

Pièces constitutives du marché

Le marché est constitué par les documents contractuels signés et datés ci-dessous énumérés :

- Le présent document (valant Acte d'Engagement et Cahier des Clauses Particulières), sans modification, complété daté et signé
- Un devis détaillé
- Un mémoire technique justificatif détaillé (précisant la date de livraison)
- La ou les fiches techniques

Critères d'attribution

Le choix sera effectué en tenant compte de la pondération suivante :

- Prix : 50 %
- Qualité, esthétique et valeur technique du matériel : 40 %
- Prestations (délai de livraison, SAV...) : 10%

Renseignements complémentaires

Tout renseignement complémentaire peut être obtenu auprès de :

Mme Cécile CORREIA

☎ 05 59 46 32 70

Ou gest.0640013s@ac-bordeaux.fr

Qualité :

Le matériel devra répondre à toutes les normes en vigueur et spécifications techniques en vigueur à la date du marché.

Le matériel proposé doit être neuf.

Livraison et mise en service

La date de livraison est fixée au 28/08/2017

Adresse de livraison : 73, rue Bourgneuf - 64100 BAYONNE

Les frais de livraison et d'installation du mobilier sont à la charge du titulaire.

Règlement et facturation

Le règlement s'effectuera par virement administratif, après service fait, sur présentation de facture en triple exemplaire. Il n'est pas prévu d'avance au marché.

Le délai global de paiement est fixé à trente jours après réception de la facture, sous réserve qu'aucune anomalie ne soit relevée lors de la livraison.

Le défaut de paiement dans les délais prévus fait courir de plein droit, et sans autre formalité, des intérêts moratoires au bénéfice du titulaire.

Pénalités de retard

Lorsque le délai contractuel d'exécution est dépassé par le fait du titulaire, celui-ci encourt, par jour de retard et sans mise en demeure préalable des pénalités calculées selon la législation en vigueur.

ATTESTATION

Le candidat

Nom et signature + cachet de la société

Je soussigné, (Nom, prénom, fonction, nom de la société) atteste sur l'honneur :

Conformément aux articles 38 et 8 de l'ordonnance n° 2005-649 du 06 juin 2005 :

- ne pas avoir fait l'objet, depuis moins de cinq ans, d'une condamnation définitive pour l'une des infractions listées au 8-1° de l'ordonnance du 6 juin 2005, escroquerie, abus de confiance, corruption de fonctionnaires, blanchiment, etc...)
- ne pas avoir fait l'objet, depuis moins de cinq ans, d'une condamnation inscrite au bulletin n°2 du casier judiciaire pour les infractions mentionnées aux articles L.324-9 et L.324-10 (travail dissimulé), L.341-6 (travail clandestin), L.125-1 et L.125-3 (marchandage et prêt illégal de main-d'œuvre) du code du travail ;
- ne pas être en état de liquidation judiciaire, en faillite personnelle ou être habilité à poursuivre mes activités pendant la durée prévisible d'exécution du marché ;
- avoir souscrit les déclarations m'incombant en matière fiscale et sociale ou avoir acquitté les impôts et les cotisations exigibles au 31 décembre de l'année précédant celle au cours de laquelle a lieu le lancement de la consultation ;

Conformément à l'article 29 de la loi n° 2005-102 du 11 février 2005 :

- avoir souscrit la déclaration annuelle d'emploi de travailleurs handicapés ou à défaut avoir versé la contribution au fonds de développement pour l'insertion professionnelle des handicapés (art L.323-8-2, L.323.8-5, du code du travail - Cas des personnes assujetties à l'obligation d'emploi des travailleurs handicapés Art L.323-1 du code du travail)

A _____, le

Nom, signature, cachet de la société.

ENGAGEMENT DU CANDIDAT

Je soussigné (nom, prénom) :

Agissant au nom et pour le compte de (intitulé complet et adresse de la société) :

N° de téléphone :

e-mail :

Après avoir pris connaissance du marché visé en objet et des clauses telles qu'elles sont décrites dans le règlement de consultation, je m'engage sans modifications ni réserves à traiter avec le lycée professionnel Paul Bert.

1. **M'engage**, conformément aux stipulations du présent document, à exécuter les prestations demandées, objet du marché, dans les conditions indiquées ci-dessus et pour le prix suivant.

PRIX HT/AN

PRIX TTC/AN

2. **Affirme** sous peine de résiliation de plein droit du marché à mes torts exclusifs, que je ne tombe pas ou que la société ne tombe pas sous le coup de l'interdiction découlant de l'article 50 modifié de la loi 52-401 du 14 avril 1952
3. **Demande** que l'administration règle les sommes dues au titre du présent marché en faisant porter le montant au crédit du compte suivant :

Bénéficiaire :
Etablissement tenant le compte :
Code établissement :
Code guichet :
IBAN :
BIC :

(joindre un RIB au format international)

A _____, le

Le candidat (nom et signature précédée de la mention « lu et approuvé »)